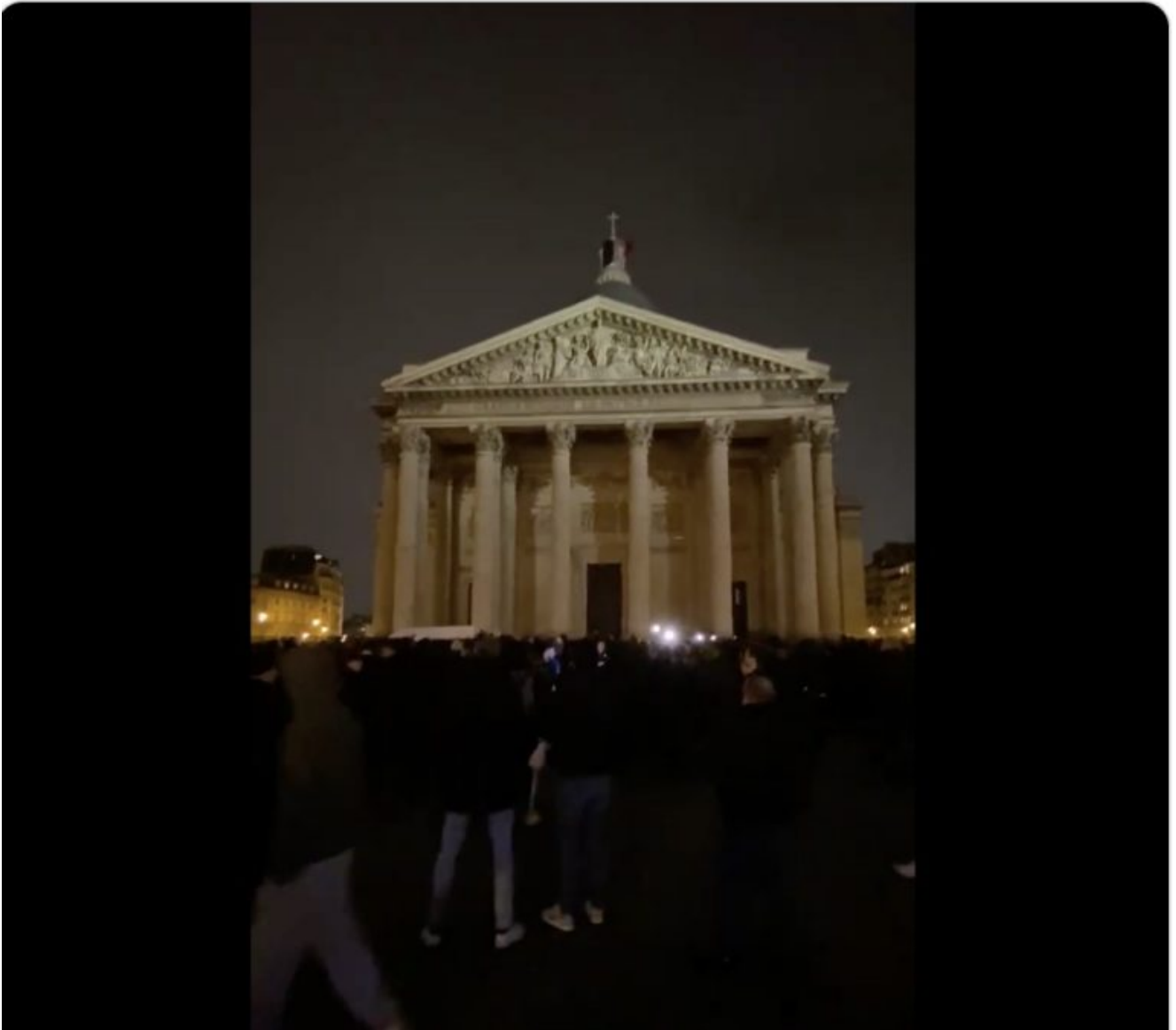


Malgré Darmanin, les Natifs ont pu rendre hommage à Thomas devant le Panthéon

écrit par Christine Tasin | 2 décembre 2023





“La racaille en prison, clandestins dans l’avion !” Ils ont tout dit.

Les premiers slogans fusent. Surtout des voix masculines. « Justice pour Thomas ! », « Thomas on est là ! ».
pic.twitter.com/ffQPDDfuNZ

– Paul Sugy (@PaulSugy) [December 1, 2023](#)

Le Panthéon... Beau symbole pour cette victoire de nos jeunes patriotes. Les Natifs, sans doute l’une des résurgences de Génération Identitaire qui a été dissous. Le Panthéon où

reposit Voltaire, Jean Moulin et bien d'autres Français qui ont fait la France (aux côtés de traîtres comme Jean Monnet promu au Panthéon par des politiques européistes donc traîtres à la France).

Victoire ? Oui, mieux encore, DES victoires !

-A l'heure où nos politiques attrapent la colique en pensant à tous ces patriotes tendus, déterminés, décidés à ne plus rien laisser passer, interdisent à tour de bras tout ce qui, de près ou de loin, pourrait montrer **la Résistance** et donner envie à d'autres de se lever, **les Natifs ont gagné leur recours contre l'interdiction.**

-A l'heure où nos politiques interdisent à tour de bras aussi, tout ce qui pourrait mettre en colère les banlieues islamisées déterminées à **interdire les nôtres parler des crimes des autres**, comme de l'assassinat de Thomas par un habitant de La Monnaie, territoire de Romans perdu pour la République, **les Natifs ont gagné leur recours contre l'interdiction.**

Il faut dire qu'il s'agissait juste d'une manifestation déclarée, en hommage à Thomas. Ce régime pourri a essayé d'interdire, partout, les hommages, sous prétexte d'ordre public. Comme s'il avait jamais essayé de contenir les manifs des soutiens de la racaille Traoré ! Personne n'a été capable d'assumer le fait que les Macroniens rasent les murs et voudraient se faire oublier des racailles...

Les Natifs avaient aussi parfaitement rempli les conditions pour être autorisés.

«Atteinte grave à la liberté de manifestation»

Les Natifs avaient déposé devant le tribunal administratif un référé-liberté pour obtenir la suspension de cette

interdiction. Finalement, ce vendredi soir, moins d'une heure avant l'heure prévue pour le début du rassemblement, «le juge des référés a suspendu l'arrêté du préfet de police interdisant le rassemblement en constatant, notamment, que son objet est de rendre hommage à Thomas Perotto», détaille le communiqué de presse du tribunal administratif de Paris.

Le juge a notamment fait valoir «que la seule circonstance qu'un événement annoncé soit susceptible d'être l'occasion de troubles majeurs à l'ordre public n'est pas de nature à justifier en toutes circonstances une interdiction générale de manifester, dès lors que l'autorité administrative dispose des moyens humains, matériels et juridiques de prévenir autrement les troubles en cause que par une telle interdiction».

Dans sa décision, le juge souligne que le petit nombre de manifestants attendus (moins de 1000), la présence d'un service d'ordre de 40 à 50 personnes et le fait que le préfet ne mentionne pas d'informations quant à la présence d'éventuels contre-manifestants, joue en faveur des organisateurs du rassemblement. L'interdiction porte donc «une atteinte grave et manifestement illégale à la liberté de manifestation», conclut-il.

<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/hommage-a-thomas-un-rassemblement-identitaire-a-paris-est-finalement-autorise-par-la-justice-20231201>

Comme ils ont gagné, le Préfet de Paris a chargé la mule, craignant, sans le dire, des attaques des racailles islamisées et autres partisans du Hamas.

Sans surprise, un dispositif policier massif est déployé aux abords du Panthéon et du Luxembourg.
<pic.twitter.com/xU8RZ0JIYs>

– Paul Sugy (@PaulSugy) [December 1, 2023](#)

